



École de La Ribambelle
500, rue Anick, Québec (Québec) G1C 4X5
Téléphone : 418 666-4455 Télécopieur : 418 666-6285
Courriel : ribambelle@csdps.qc.ca

Commission scolaire des
PREMIÈRES-SEIGNEURIES
Inspirer pour devenir

L'ÉDUCATION
PUBLIQUE Des forces qui s'additionnent
AU QUÉBEC Des succès qui se multiplient



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 13 octobre 2020, 18 h 45, à l'école de la Ribambelle, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

NOM ET PRÉNOM	TITRE	PRÉSENT(E)	ABSENT(E)
Côté, Simon Pierre	Parent substitut		X
Deschênes, François	Parent substitut		X
Fradette, Amélie	Représentante du personnel enseignant	X	
Gagnon-Gelly, Esther	Représentante des parents	X	
Huot, Nathalie	Représentante du personnel enseignant	X	
Martel, Julie	Représentante des parents	X	
Nolet, Jonathan	Représentant des parents	X	
Ouellet, Julie	Responsable du service de garde	X	
Ross, Marie-Christine	Représentante du personnel de soutien	X	
Roussel, Christine	Représentante du personnel enseignant	X	
Senneville, Sauphie	Représentante des parents	X	
Whittom, Geneviève	Présidente	X	

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

NOM ET PRÉNOM	TITRE	PRÉSENT(E)	ABSENT(E)
Brassard, Marc-André	Directeur	X	
Tanguay, Joannie	Secrétaire	X	

2.1 ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

M. Marc-André Brassard accueille les membres, constate le quorum et invite chaque membre à se présenter. Il ouvre la séance à 18 h 48.

CE # 20-21-001

2.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 JUIN 2020

Ajout du point 12.5 Diagnostic de mobilité

Il est proposé et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec les modifications suivantes et ajouts au point varia :

2. Modifier la date du 22 octobre pour le 13 octobre 2020;

12.5 Ajouter ce point : Diagnostic de mobilité



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

14.1 Modifier pour 15.1;
14.2 Modifier pour 15.2;
14.3 Modifier pour 15.3;
Varia : outils de communication, Halloween et régie interne du service de garde

ADOPTÉ par Mme Nathalie Huot

CE # 20-21-002

2.3 LECTURE ET ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 JUIN 2020

À la suite de la lecture, Mme Nathalie suggère d'apporter la modification suivante :
Inscrire la date du 22 juin 2020 au lieu du 26 mai 2020.

ADOPTÉ par Mme Sauphie Senneville

CE # 20-21-003

2.4 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 JUIN 2020

Camp de jour

Un membre enseignant informe la direction que contrairement aux années antérieures, les enseignants ont pris beaucoup plus de temps à préparer l'arrivée des élèves avec la présence du camp de jour dans les classes. Mme Senneville questionne la direction afin de comprendre pourquoi la préparation des classes a été plus longue et mentionne qu'au mois de juin dernier, la direction avait mentionné que des gens de la Ville seraient en charge de ce dossier. M. Brassard explique qu'il y avait beaucoup plus de matériel de protection à retirer et qu'en effet la réorganisation des locaux a été plus difficile cette année. Nous apprenons et nous tenterons de faire mieux l'an prochain.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

Régie interne du service de garde

La direction informe les membres que cette année, les frais de garde pour la période des dîners ont été baissés à 4.50 \$ au lieu de 7,00 \$ pour les élèves sporadiques. Ce montant déterminé est en fonction du nombre de minutes prévues pour l'heure du dîner. Dans le contexte actuel, la période du dîner est maintenant de 60 minutes pour les élèves.

CE # 20-21-004

2.5 BONS COUPS !

- ♥ Bravo à tout le personnel de la Ribambelle pour la belle rentrée scolaire !
- ♥ Coup de cœur pour les photos estivales affichées dans le hall d'entrée !
- ♥ Une mention spéciale à M. Marc-André Brassard pour tout ce qu'il fait pour le personnel de la Ribambelle et pour les élèves !
- ♥ Coup de cœur pour le Ribambelle express aux parents et au personnel !
- ♥ Une mention spéciale pour Joannie et son efficacité malgré les conditions !
- ♥ Bravo à tout le personnel du service de garde pour s'être adapté aux exigences rapidement !
- ♥ Une mention spéciale aux enseignants pour la communication de façon plus fréquente avec les parents !
- ♥ Félicitations à toute votre équipe pour le virage technologique !

CE # 20-21-005

2.6 LA PAROLE AU PUBLIC

Pas de public.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

CE # 20-21-006

2.7 ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2019-2020 (ARTICLE 82)

M. Brassard remercie Mme Whittom pour la rédaction du rapport annuel 2019-2020. Aucune modification à apporter. Le rapport avait été adopté par l'assemblée de parents, le 17 septembre dernier.

CE # 20-21-007

2.8 ÉLECTION AUX POSTES DE PRÉSIDENTE, SUBSTITUT À LA PRÉSIDENTE ET DE SUBSTITUT AU COMITÉ DE PARENTS (ARTICLE 56 ET 60)

Poste de présidence

Mme Geneviève Whittom propose l'élection de Mme Sauphie Senneville.
Mme Sauphie Senneville propose l'élection de Mme Geneviève Whittom, secondée par Mme Gagnon-Gelly.
Mme Geneviève est élue par acclamation. Elle remercie les membres de leur confiance et accepte avec plaisir le mandat.

Substitut à la présidence

Mme Geneviève Whittom propose Mme Sauphie Senneville.
Mme Sauphie Senneville propose Mme Julie Martel.
Mme Julie Martel refuse ce mandat et propose Mme Sauphie Senneville.
Mme Sauphie est élue par acclamation comme substitut à la présidence.

Substitut au comité de parent

Mme Geneviève Whittom propose Mme Julie Martel.
Mme Julie Martel accepte ce mandat avec plaisir.
Mme Julie Martel élue par acclamation comme substitut pour le comité de parents.

M. Marc-André Brassard nous informe que 2 membres de la communauté seraient intéressés à assister aux rencontres du conseil d'établissement. Ce sont des responsables de la maison des jeunes qui se trouve sur le terrain de l'école. Ils assisteraient en alternance aux rencontres. Il reste 1 place disponible pour un membre de la communauté.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

CE # 20-21-008	<p>2.9 ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (ARTICLE 66 ET 67)</p> <p>Le directeur nous explique qu'avec l'arrivée de la « Loi 40 », quelques changements sont apportés aux règles de régie interne. Il mentionne également qu'il croit qu'un tableau détaillé existe et qui indique ce que nous devons "ADOPTER" ou APPROUVÉE" en considérant la « Loi 40 ». Il propose aux membres de reporter ce point si des membres ressentent le besoin d'avoir plus de temps pour en faire la lecture.</p> <p>Un membre questionne la direction afin de savoir s'il est possible d'avoir un substitut lors d'une absence à une rencontre pour la responsable du service de garde. La direction fera la vérification et il nous informera lors de la prochaine rencontre. M. Brassard explique que ce document peut être évolutif au cours de l'année.</p> <p>ADOPTÉ par Mme Sauphie Senneville</p>
CE # 20-21-009	<p>ADOPTION DU CALENDRIER DES RENCONTRES 2020-2021 (ARTICLE 67)</p> <p>M. Marc-André Brassard sonde les membres afin de déterminer les moments opportuns pour les prochaines rencontres. Les dates déterminées pour les rencontres sont :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ 13 octobre 2020✓ 17 novembre 2020✓ 15 décembre 2020✓ 23 février 2021✓ 27 avril 2021✓ 8 juin 2020 <p>ADOPTÉ à l'unanimité</p>
CE # 20-21-010	<p>2.10 APPROBATION DU PLAN DES MESURES DE SÉCURITÉ (ARTICLE 76)</p> <p>M. Brassard présente le plan des mesures d'urgence qui a été retravaillé et mentionne que quelques changements ont été apportés.</p> <p>Un membre questionne la direction concernant la procédure pour la récupération des enfants à l'école, autre que les parents. M. Brassard nous informe que ce</p>



Procès-verbal du **CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT** de l'**École de la Ribambelle**

dossier sera discuté au courant des prochaines semaines afin de déterminer une procédure avec l'équipe-école pour éviter certaines situations.

APPROUVÉE par Mme Geneviève Whittom et secondé par Mme Sauphie Senneville.

CE # 20-21-011

2.11 COLLATIONS

M. Brassard explique qu'avec les nouveaux horaires, plusieurs se questionnent concernant les collations. Actuellement, les collations autorisées sont : fruits frais, légumes frais et fromage. Plusieurs membres du personnel semblent autoriser d'autres collations. Il désire sonder les membres du conseil d'établissement pour connaître leur avis pour bonifier les collations permises, sans tomber dans la police des boîtes à lunch et de permettre plus de liberté aux parents.

Suite à quelques recherches, plusieurs écoles du secteur ont bonifié leur politique alimentaire. Nous désirons également sensibiliser les parents afin que leur enfant puisse avoir une boîte à lunch bien garnie.

Un membre propose également de mentionner des contre-exemples pour permettre aux parents de faire la distinction entre une collation santé et une collation non adéquate. Mme Nathalie Huot propose que ce sujet soit abordé lors de la prochaine assemblée du personnel afin de connaître l'avis de tous et par la suite, aviser les parents des changements apportés à notre politique alimentaire.

Il nous informe également qu'un montant de 2600 \$ est réservé au budget pour des collations, faire découvrir des nouvelles saveurs, et tout autre projet en lien avec les aliments.

CE # 20-21-012

DIAGNOSTIC DE MOBILITÉ

Le directeur nomme aux membres que notre école a été approchée pour qu'une étude de déplacement de notre clientèle soit effectué. Les familles et le personnel de l'école seront observés, questionnés et devront s'exprimer sur leur déplacement. Un rapport d'observations sera produit par la suite. Nous pourrons recevoir une subvention de 3000 \$ qui servira à une campagne de sensibilisation (la répartition des postes de brigadiers, l'amélioration du débarcadère, le stationnement, l'affichage sur le terrain de l'école, etc.). Nous encouragerons également les élèves marcheurs afin d'aider à la diminution des automobilistes



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

dans le secteur. Il y aura par la suite des rencontres de repérage afin de connaître les possibilités. Depuis plusieurs années, la sécurité autour de l'école est une inquiétude pour plusieurs parents et plusieurs membres du personnel. Discussions régulières avec la policière.

CE # 20-21-013

2.12 MANDAT DE L'OPP

La direction nous informe que le mandat de l'OPP sera déterminé au conseil d'établissement. Actuellement, ils sont en charge de la photo scolaire, des campagnes de financement, décoration du portique à Noël, peindre des locaux, le nouveau logo de l'école, travaux bénévoles, etc.

CE # 20-21-014

2.13 CAMPAGNE DE FINANCEMENT

M. Brassard nous informe que M. François Deschênes a effectué l'inscription de notre école pour la licence qui permet d'effectuer des transactions en ligne pour les campagnes de financement.

Un membre questionne la direction afin de savoir si cette année il y aura une campagne de financement prévue pour aider les familles dans le besoin et de diminuer le coût des factures scolaire.

M. Brassard va s'informer auprès des membres de l'OPP et faire un suivi par la suite.

CE # 19-20-078

2.14 INFORMATIONS DE LA DIRECTION

COVID-19 : SUIVI ET PLAN DE RECONFINEMENT

M. Brassard informe les membres qu'une rencontre a eu lieu dernièrement afin de revoir l'échéancier des directions d'école. Plusieurs dossiers sont reportés à plus tard afin de permettre aux directions une plus grande souplesse avec la gestion supplémentaire du Covid-19.

Il nous informe également qu'actuellement il y a environ 60 classes qui ont fermé, plus de 100 élèves et plus de 20 membres du personnel ayant un résultat positif.

Lors de la dernière journée pédagogique, les enseignants de la Ribambelle devaient se préparer à un éventuel reconfinement. Pour le moment, nous n'avons pas de cas d'élève et nous avons eu un cas du membre du personnel. Toutefois, elle était peu présente, elle avait un comportement exemplaire au niveau de l'équipement de



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

sécurité exigé et des règles de santé et sécurité. Il mentionne également que les enfants semblent heureux malgré la situation et que les enseignants doivent se rapporter à l'essentiel pour cette année.

Dans l'éventualité qu'une classe devrait fermer, nous serons prêts pour l'enseignement à distance et la gestion des prêts des outils technologiques. Courriel aux parents pour nommer à quoi cela va ressembler sans alarmer les parents.

M. Brassard mentionne que dans certaines écoles à l'extérieur de notre centre de services, quelques écoles ont fait une journée de simulation d'enseignement à distance. Tous les élèves devaient se connecter de la maison. Un membre mentionne qu'en tant que parent, vivre une pratique peut être rassurant les parents. Un membre propose, pour les enseignants qui le désirent, qu'il est toujours possible de prévoir un moment le soir au lieu de faire des devoirs à la maison d'effectuer une pratique avec ses élèves. M. Brassard explique également qu'il ne nous serait pas possible de prévoir l'organisation des prêts des outils technologiques pour une journée de simulation. Plusieurs familles n'auront pas les outils nécessaires à la maison pour effectuer cet événement.

La direction explique aux membres que malgré tout, si un reconfinement a lieu éventuellement, il faut se laisser une chance et ce n'est pas tout qui sera parfait.

FORMULES DES VOLETS 20-21

La formule des volets débutera tel que prévu dès le 21 octobre prochain. Cette année, la formule des volets a dû être modifiée en fonction des conditions actuelles. Cette année, les périodes d'arts et de sports seront partagées équitablement. Il y aura donc deux arts et deux sports chaque session. Chaque groupe vivra toutes les activités, mais dans un ordre différent. Nous avons prévu trois sessions soit octobre, novembre et décembre, janvier, février et mars, puis avril, mai et juin. Nous avons pris la décision d'y aller avec une formule stable selon les recommandations de la Santé publique en fonction des paliers de couleur.

COUR DE RÉCRÉATION

La direction mentionne que plusieurs échanges et efforts ont été faits dans les dernières années pour la cour de récréation. Le centre de services a sondé les écoles afin de voir si certaines écoles ont un nouveau projet de débuté et désireraient faire partie d'un projet de revitalisation des cours d'école. Si notre projet est retenu, nous aurions la possibilité de recevoir une somme entre 25 000 \$ et 90 000 \$ supplémentaire pour notre projet. Un architecte se déplacera prochainement pour



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

évaluer nos besoins que nous désirons mettre en place dans notre cour d'école et prendre connaissance des plans.

Un membre questionne la direction concernant un montant de 3 000 \$ qui aurait déjà été dépensé pour une firme d'architecte pour la cour d'école. M. Brassard fera ses recherches et fera un suivi aux membres par la suite.

CE # 19-20-064

2.15 INFORMATION DE LA PRÉSIDENTENCE

Pas de suivi.

2.16 INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Mme Geneviève Whittom nous informe que lors de la rencontre du comité de parents du 7 octobre dernier était dédié en grande partie à la Covid-19. Ils ont également discuté du transport scolaire qui a mis en place des plans dans les autobus scolaires afin de permettre l'ajout d'élèves et de permettre de retracer plus rapidement les élèves si un élève a un résultat de dépistage positif. Ils parlent également de dépistage massif dans certaines écoles du centre de services si le besoin se présente. Elle mentionne également que les lettres envoyées aux parents et au personnel provenant de la Santé publique doivent dorénavant être signées de la part de la Santé publique au lieu de la direction générale du centre de services.

2.17 INFORMATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Pas de suivi.

2.18 INFORMATION DU SERVICE DE GARDE

Mme Julie Ouellet mentionne que le service de garde de l'école de la Ribambelle fait partie des rares écoles ayant une équipe d'éducateurs complète. Les techniciennes des services de garde du centre de services des Premières-Seigneuries échangent régulièrement et constatent que pour la plupart des employés, la fatigue est installée.

Ce n'est pas toujours facile pour les élèves et le personnel de devoir être dans les mêmes locaux toute la journée.

Mme Whittom souligne leur bon travail et qu'elle entend beaucoup de bons commentaires à ce sujet.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

2.19 AUTRES SUJETS

Outils de communications

M. Brassard informe les membres que dans le plan de confinement, une section concernant les communications mises en place a été élaborée. Pour toute question, M. Brassard suggère fortement de communiquer par courriel via l'adresse de la Ribambelle au ribambelle@csdps.qc.ca.

Halloween

Le directeur mentionne que le président de l'organisme de participation des parents a fait part de l'intérêt des membres à participer à l'organisation de la journée d'Halloween.

Régie interne du service de garde

Un membre nous informe que la Régie interne du service de garde sur notre site internet n'est pas la bonne version. Repas de dépannage – frais associés – Politique

Abreuvoirs

M. Brassard informe les membres que suite aux tests d'eau, notre école n'a rien de majeur, mais seulement certaines améliorations à faire éventuellement.

Passé-Partout :

La direction nous informe que les rencontres du programme Passé-Partout sont prévues en virtuelles et ce, jusqu'au mois de décembre.

2.20 DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

17 novembre 2020

CE # 19-20-065

2.21 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ont été traités et la séance est levée à 21 h 50.

Marc-André Brassard, directeur

Geneviève Whittom, présidente